



Assemblée générale

Distr. générale
17 septembre 2012
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt et unième session

Point 6 de l'ordre du jour

Examen périodique universel

Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel*

Inde

Additif

**Observations sur les conclusions et/ou recommandations,
engagements exprimés et réponses de l'État examiné**

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition avant d'être envoyé aux services de traduction de l'Organisation des Nations Unies.

Liste des recommandations acceptées par le Gouvernement indien

Recommandations

Continuer à renforcer ses stratégies de réduction de la pauvreté, ainsi que ses stratégies de protection des enfants, en particulier contre l'exploitation des enfants.

(Afrique du Sud)

Poursuivre l'action engagée en vue d'incorporer un enseignement relatif aux droits de l'homme dans les programmes scolaires.

(Sri Lanka)

Prendre des mesures de dissuasion efficaces contre les mariages d'enfants et protéger les droits fondamentaux des enfants.

(Suisse)

Continuer à promouvoir l'égalité d'accès à la justice pour tous, y compris en réduisant l'arriéré d'affaires et les retards dans le traitement des affaires par la justice, en fournissant une aide juridictionnelle accrue aux pauvres et aux marginalisés.

(Thaïlande)

Continuer à promouvoir ses nombreuses initiatives tendant à éradiquer toutes les formes de discrimination envers les femmes.

(Trinité-et-Tobago)

Redoubler d'efforts pour protéger et réadapter les victimes de la traite.

(Ukraine)

Mettre en place des mécanismes de contrôle en vue de mettre fin à la traite des personnes.

(Saint-Siège)

Accélérer les efforts de lutte contre la traite des personnes.

(Iran)

Apporter tout le soutien et toute l'assistance possibles au projet national relatif à la santé en milieu rural pour améliorer la situation en matière de nutrition et de santé publique et renforcer la corrélation entre la santé et des indicateurs comme l'assainissement et l'hygiène personnelle.

(Émirats arabes unis)

Poursuivre la consolidation de ses programmes et de ses mesures socioéconomiques essentiels à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour le plus grand bien-être de ses habitants.

(Venezuela)

Continuer à intégrer la perspective du genre dans les plans de développement et les programmes, en y prévoyant des mesures positives en faveur de la promotion et de la protection efficaces des droits des femmes.

(Venezuela)

Consacrer davantage de ressources à l'exercice des droits économiques et sociaux, en particulier par des groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les pauvres et les minorités.

(Viet Nam)

Recommandations

Poursuivre l'exécution du projet national relatif au travail des enfants visant à réadapter les travailleurs enfants.

(Angola)

Étudier la possibilité de dépénaliser totalement les relations sexuelles entre personnes de même sexe.

(Argentine)

Donner la priorité aux efforts visant à assurer aux enfants handicapés l'exercice du droit à l'éducation au même titre que tous les autres enfants.

(Australie)

Prendre de nouvelles mesures concrètes propres à réduire les taux élevés de mortalité maternelle et infantile, notamment, par un meilleur accès aux services de santé maternelle.

(Autriche)

Redoubler d'efforts en vue de garantir l'égalité des sexes et prendre des mesures pour prévenir la discrimination sexiste.

(Bahreïn)

Déployer un surcroît d'efforts pour éviter que des enfants ne soient soumis à une exploitation sexuelle ou séparés de leur famille et leur donner la possibilité de grandir dans un environnement de liberté et de dignité et les y aider.

(Bahreïn)

Continuer à coopérer avec les procédures spéciales et en particulier accepter les demandes de visite émanant des rapporteurs spéciaux.

(Belgique)

S'attaquer aux disparités découlant du lieu de résidence rural/urbain et du déséquilibre entre les sexes.

(Botswana)

Finaliser la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

(Espagne, Suède, Suisse, Timor-Leste, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Australie, Autriche, Botswana, Brésil, République tchèque, Indonésie, Iraq, Italie, Maldives, Portugal, République de Corée)

S'efforcer d'éliminer l'écart important qui existe entre les riches et les pauvres.

(Tchad)

Continuer à renforcer et développer des programmes et initiatives visant à assurer l'exercice des droits à la santé et à l'éducation.

(Cuba)

Continuer à encourager le développement socioéconomique et l'éradication de la pauvreté.

(Cuba)

Continuer à mener une politique inclusive et non discriminatoire et garantir une éducation de qualité à la totalité des filles et des garçons dans le pays.

(Équateur)

Recommandations

Redoubler d'efforts en vue de relever le défi de la mortalité maternelle et infantile.
(Égypte)

Amplifier la coordination entre les autorités nationales et les institutions de droits de l'homme pertinentes.
(Égypte)

Continuer à assurer le suivi des mesures prises pour éliminer la discrimination envers les femmes, y compris en recourant à la sensibilisation et en renforçant constamment les cadres juridiques et institutionnels pertinents.
(Égypte)

Instituer des mécanismes de suivi adaptés pour veiller à la réalisation effective des objectifs assignés aux initiatives et actions progressives visant à promouvoir et protéger le bien-être et les droits des personnes vulnérables, notamment des femmes, des filles et des enfants, ainsi que des castes et tribus répertoriées et des minorités.
(Ghana)

Poursuivre ses efforts en vue de diffuser encore plus largement dans le pays le modèle de croissance rurale envisagé dans la loi nationale Mahatma Gandhi sur la garantie de l'emploi dans les zones rurales.
(Grèce)

Continuer à promouvoir le droit des enfants à l'éducation.
(Grèce)

Renforcer les efforts du Gouvernement fédéral tendant à garantir la liberté de religion à chaque personne dans cette démocratie, qui est la plus grande du monde.
(Saint-Siège)

Prendre des mesures efficaces pour mettre pleinement en œuvre la Mission nationale pour la santé rurale.
(Honduras)

Renforcer judicieusement la coordination au sein du gouvernement central et des gouvernements des États pour garantir la bonne application de la loi de 2010 sur le droit des enfants à l'éducation gratuite et obligatoire.
(Indonésie)

Poursuivre les efforts juridiques visant à protéger les droits des femmes et des enfants et améliorer les mesures de prévention contre la violence envers les femmes, les filles et les membres de minorités religieuses.
(Iran)

Poursuivre les efforts en matière de politiques relatives à la santé et à l'environnement et continuer à produire des efforts et à prendre des mesures pour adopter la loi sur la sécurité alimentaire et renforcer le Système public de distribution.
(Iran)

Poursuivre ses mesures visant à accroître les possibilités de consultations avec les parties prenantes concernées sur les questions relatives aux droits de l'enfant.
(Iran)

Recommandations

Poursuivre ses efforts et actions visant à promouvoir la sécurité sociale et la politique du travail.

(Iran)

Améliorer la formation relative aux droits de l'homme à l'intention des membres des forces de l'ordre, en particulier des policiers.

(Iraq)

Intensifier les efforts en faveur de la mise en place de programmes de renforcement des capacités et de formation dans le domaine des droits de l'homme à l'intention des membres des forces de l'ordre ainsi que des agents publics exerçant des fonctions judiciaires ou juridiques dans les zones rurales.

(Malaisie)

Poursuivre les efforts visant à éradiquer la pauvreté et à améliorer les conditions de vie ainsi que les possibilités d'emploi.

(Koweït)

Conforter l'autonomisation et l'émancipation des femmes, et renforcer le rôle qu'elles jouent dans la société.

(Koweït)

Poursuivre la coopération avec l'ONU et d'autres organisations internationales et échanger des données sur l'expérience acquise et les bonnes pratiques avec d'autres pays en vue de faire face aux défis subsistants.

(République démocratique populaire lao)

Édicter un texte législatif interdisant d'infliger des châtiments corporels aux enfants.

(Liechtenstein)

Affecter plus de ressources aux secteurs qui fournissent des services de base comme la santé, l'éducation et les possibilités d'emploi.

(Malaisie)

Réexaminer les budgets et la législation sociale en tenant compte des questions liées au genre.

(Maroc)

Continuer à renforcer les efforts visant à éradiquer la pauvreté, en portant une attention spéciale à la population rurale.

(Myanmar)

Accélérer encore l'extension de la desserte en services d'assainissement et de l'accès sûr et durable à l'eau potable dans les zones rurales.

(Myanmar)

Continuer à œuvrer au bien-être des enfants et des femmes.

(Népal)

Continuer à participer au processus de l'EPU, en y associant la société civile.

(Nicaragua)

Recommandations

Veiller à intégrer pleinement la perspective du genre dans le suivi de cet EPU.
(*Norvège*)

Poursuivre ses efforts en faveur de l'éducation des enfants et prendre les mesures nécessaires pour permettre aux femmes de contribuer sur un pied d'égalité au développement.
(*Qatar*)

Introduire une stratégie de promotion de la sécurité alimentaire.
(*Arabie saoudite*)

Redoubler d'efforts en matière d'éducation et de santé.
(*Sénégal*)

Assurer une meilleure protection aux personnes handicapées et aux personnes âgées.
(*Sénégal*)

Conforter les progrès déjà accomplis en matière d'éradication de la pauvreté et améliorer l'exercice des droits les plus fondamentaux de ses habitants, en particulier les femmes et les enfants.
(*Singapour*)

Intensifier les efforts en faveur de l'enseignement primaire gratuit et obligatoire.
(*Slovaquie*)

Prendre les mesures d'ordre législatif, civil et pénal nécessaires pour protéger adéquatement les femmes et les enfants victimes d'abus sexuels.
(*Mexique*)

Continuer à promouvoir le droit à l'égalité des chances pour l'accès à l'emploi et sur le lieu de travail.
(*Saint-Siège*)

Continuer à promouvoir les droits des femmes dans leur choix de mariage et leur égalité de traitement sans considération de caste et de tribu ou autre.
(*Saint-Siège*)

Assurer un milieu de travail sûr aux journalistes.
(*Autriche*)

Poursuivre ses efforts visant à élever le niveau de la santé publique dans le pays afin d'améliorer les résultats dans le domaine de la santé et de l'accès à la santé.
(*Arabie saoudite*)

Renforcer ses efforts visant à améliorer la santé maternelle et s'employer efficacement à remédier au déséquilibre entre la proportion de filles et la proportion de garçons, notamment en luttant contre le feticide féminin.
(*Norvège*)

Prendre de nouvelles mesures pour assurer à toutes les femmes sans aucune discrimination l'accès à des services adéquats d'accouchement médicalisé et de santé sexuelle et procréative, y compris l'accès à l'avortement sans danger et à des services de contraception intégrant le genre.
(*Finlande*)

Recommandations

Intensifier ses efforts visant à sensibiliser et former les professionnels médicaux au caractère répréhensible de la sélection prénatale du sexe afin d'assurer la stricte application de l'interdiction légale de cette pratique.

(Liechtenstein)

Renforcer la législation réprimant les infractions sexuelles sur mineurs.

(Algérie)

Intensifier les efforts en vue de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 5 en assurant l'accès à l'information et à des conseils sur les droits en matière de santé sexuelle et procréative comme prévu dans sa politique nationale relative à la population.

(Suède)
